



Communiqué de presse du 10 novembre 2021

Implantation de la Caisse des Dépôts à IVRY : pour l'UNSA, c'est NON !

Depuis plusieurs mois le Directeur général de la Caisse des Dépôts (CDC) tente d'imposer aux « forceps » son projet d'implantation de nouveaux locaux à Ivry, tout en gardant, pour la Direction générale, le siège social du 56 rue de Lille dans le 7ème arrondissement de Paris et un immeuble à Austerlitz, certainement dédié à la direction de la Banque des territoires !

L'UNSA considère ce projet baptisé « Ensemble » complètement incohérent par rapport à la stratégie immobilière de la Direction générale qui consiste à rapprocher les différentes directions métiers et réduire l'éparpillement, alors qu'en réalité la future configuration serait dispersée sur 3 sites. Nous ne pouvons que le constater, entre le discours et les actes, il existe un véritable fossé !

Par ailleurs, les inconvénients du futur site envisagé sont nombreux par rapport aux avantages :

- Les transports en commun sont quasi-inexistants dans cette zone et nous savons que cela prendra plusieurs années pour rendre cette zone facilement accessible (sans rappeler les nombreux problèmes actuels du RER C). Les temps de transports seront rallongés pour plus de 75% du personnel.
- Les immeubles seront en zone inondable, alors même que les autorités européennes (BCE) demandent que les établissements financiers écartent ce risque.
- La zone envisagée est fortement polluée.
- Les problèmes de sécurité sont avérés et inquiètent le personnel.

Malgré l'opposition de toutes les organisations syndicales, d'une grande majorité des personnels, Éric Lombard impose seul son projet et ce, à quelques mois de la fin de son mandat. Jamais nous n'avons vu au sein de la Caisse des dépôts un tel autoritarisme et une vision personnelle l'emporter sur l'intérêt collectif !

L'UNSA demande une nouvelle fois au Directeur général de renoncer à ce projet et d'explorer d'autres pistes comme les sites d'A7/A8 à Austerlitz ou de Montparnasse, site où la CDC est déjà propriétaire de locaux. Sa capacité d'action sur les territoires et son expertise immobilière doit permettre à la CDC de trouver un foncier adapté !

Contact Presse

Salomé Vaillant – salome.vaillant@caissedesdepots.fr – 06 43 53 42 52